



# *Municipalité de Montcalm*

## **AVIS PUBLIC**

**À tous les contribuables de la municipalité de Montcalm**

### **DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Avis est donné que conformément à l'article 176.1 du Code municipal, le rapport financier et le rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2021 seront déposés lors de la séance ordinaire de conseil qui se tiendra le 9 mai 2022 à 20h00 au 10, rue de l'Hôtel-de-Ville, Montcalm.

**DONNÉ à Montcalm ce 28<sup>e</sup> jour d'avril de l'an deux mille vingt-deux.**

Michael Doyle  
Directeur général et greffier-trésorier

---

### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussigné, résidant à Montcalm, certifie avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 28 avril 2022, entre 9h00 et 18h00. En foi de quoi, je donne ce certificat ce 28<sup>e</sup> jour d'avril 2022.

Michael Doyle  
Directeur général et greffier-trésorier